

## Dossier de presse

Lundi 1<sup>er</sup> mars



# Seine Innopolis : Innovation toute !



Dans un contexte économique et social difficile, le développement économique est une priorité pour la CREA. Parmi ses actions, elle aménage des zones d'activités et des pépinières d'entreprises spécialisées dans des domaines porteurs et innovants : Seine Biopolis dédié à la santé et au biomédical à côté du CHU, projet d'une pépinière dédiée aux entreprises spécialisées dans l'éco-construction, etc. Ces pôles sont modernes, respectueux de l'environnement et offrent une très bonne qualité d'accueil et de services.

Objectifs : offrir les conditions optimales pour stimuler la création et le développement d'entreprises, diversifier le tissu économique et l'emploi et renforcer la synergie avec la recherche et l'enseignement supérieur.

**Le pôle Seine Innopolis, spécialisé dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) viendra compléter ce réseau de l'innovation. Il est actuellement en construction dans la caserne Tallandier, ancienne filature de lin, à Petit-Quevilly.** La pose de la première pierre a lieu lundi 1<sup>er</sup> mars, en présence de Laurent FABIOUS, Président de la CREA, Jean-Louis DESTANS, Président de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Alain LE VERN, Président de la Région Haute-Normandie, Didier MARIE, Président du Département de Seine-Maritime et Vice-Président de la CREA et Frédéric SANCHEZ, Maire de Petit-Quevilly et Vice-Président de la CREA.

### • *Revalorisation d'un quartier au cœur de notre territoire*

Situé à Petit-Quevilly, à proximité immédiate du métro, Seine Innopolis s'inscrit dans le programme de reconversion de cette friche de plus de 3 hectares. L'ensemble comprendra également le nouveau collège Fernand Léger, des logements, des commerces et des services. Un cheminement piéton sera créé entre le pôle TIC et le collège.

Le pôle TIC redonnera vie aux anciennes filatures de textile situées dans les deux bâtiments existants nommés « la Foudre » et « la machine », inscrites à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques. Une extension contemporaine sera ajoutée à ces deux bâtiments de brique. Le pôle sera un symbole de l'histoire économique de notre territoire, qui assume et valorise son identité industrielle tout en se diversifiant dans des domaines d'avenir et porteurs d'emploi.

### • *Développer l'économie numérique*

**Seine Innopolis sera consacré aux Technologies de l'Information et de la Communication. Ce domaine porteur pourra apporter un avantage concurrentiel à notre territoire avec des activités portant notamment sur :**

- l'édition numérique (création de livres numériques...)
- le traitement des images,
- le traitement de l'information (recueil, indexation, présentation),
- le stockage, l'édition, la dématérialisation et la numérisation des données

**Près de 50 entreprises (35 dans la pépinière et 15 dans le reste du pôle) sur une surface de 9655 m<sup>2</sup> pourront s'y installer.**



## • *Un laboratoire d'innovations*

**Notre territoire compte de nombreuses entreprises dans le domaine des TIC.** Cette dynamique à laquelle participent également les grandes écoles (ESIGELEC, Rouen Business School, INSA etc.), les pôles de compétitivité (MOV'EO et Novalog), les laboratoires de recherche (LITIS, INSERM) ... **pourrait aboutir à la création d'une filière TIC sur notre territoire.**

Seine Innopolis permettra aux entrepreneurs, développeurs, chercheurs, étudiants, artistes de se rencontrer. Ce sera un espace pluriel de création, d'expérimentation et d'innovation grâce à l'organisation d'événements réguliers, de rencontres thématiques, de présentations de projets.



## • *Une haute qualité d'accueil et de services pour les entreprises*

**Le projet propose un espace bureaux et une partie réservée aux services aux entreprises :**

- une pépinière et un hôtel d'entreprises sur 2000 m<sup>2</sup> pour l'accueil d'entreprises en création et en développement
- un centre d'affaires pour l'accueil d'entreprises matures
- des bureaux connectés à Internet très haut débit
- un service de stockage sécurisé des données
- une salle d'exposition
- un auditorium
- une salle informatique
- des salles de réunion dont une équipée en visioconférence

- une cafétéria
- un accès sécurisé par badge

**Un suivi personnalisé de chaque entreprise sera effectué par l'équipe de la pépinière : élaboration de plans de développement, aide à la recherche de financements, conseils en production, marketing, finances...**

### • *Calendrier et budget*

Il est prévu de réaliser les travaux en 3 phases :

- une première phase assure le clos couvert de l'ensemble, l'aménagement de 5000m<sup>2</sup>, le cheminement piéton, des places de stationnements. **Les travaux de cette phase qui s'achèveront fin 2011, permettront d'accueillir les premières entreprises.**
- Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> phases porteront sur les aménagements intérieurs des surfaces restantes (soit 4400m<sup>2</sup>).

**Le coût global de l'opération portée par la CREA est estimé à 15 millions d'euros.**

Avec le soutien :

- du Département de Seine-Maritime : 20%
- de la Région Haute-Normandie : 8%
- de l'Etat : 2,50%
- de l'Europe : 1%

### • *Chiffres-clé*

- 9655 m<sup>2</sup> de surface locative dont 2000 m<sup>2</sup> pour la pépinière et hôtel d'entreprises
- Près de 50 entreprises pourront être accueillies

Contact presse

Marie Rivals  
Tél : 02 32 76 69 03  
Port : 06 20 87 51 83  
Courriel : [marie.rivals@la-crea.fr](mailto:marie.rivals@la-crea.fr)

Assistante :  
Cathy Prévost  
02 32 76 69 37  
[cathy.prevost@la-crea.fr](mailto:cathy.prevost@la-crea.fr)